

Réf: Dossier 302578

Avis de constitution

SOCIETE « A & S TRADING »

Siège ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL IMMEUBLE  
BON SAMARITAIN, Lot BS 20, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A & S TRADING »

Objet : BATIMENT TRAVAUX PUBLICS-ELECTRIFICATION  
ET GENIE CIVIL- VENTE DE MATERIAUX ET MATERIELS DE  
CONSTRUCTION-VENTE DE MATERIELS D'ENERGIE  
SOLAIRE-IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL IMMEUBLE  
BON SAMARITAIN, Lot BS 20, Ilot 0

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO YOBSAMDA ARMAND  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03923 du 29/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24156/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

